

ÉDUCATION

Les raisons du débrayage du Cnapest

C'est une grève d'une journée renouvelable de manière automatique que s'apprêtent à connaître les trois paliers de l'éducation. C'est à l'initiative du Cnapest. Membre du conseil national, chargé de l'information, Messaoud Boudiba en explique les raisons.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Les rencontres marathon entre des représentants du ministère de l'Éducation et ceux du Cnapest n'ont pas eu pour effet de faire changer à ce dernier de position.

Le Cnapest s'en tient à la décision prise par son conseil national, à savoir l'appel à une grève d'une journée renouvelable dès aujourd'hui. Une grève dont la durée n'est donc pas connue d'avance et dont l'issue dépendra des réponses de la tutelle. Mais qu'est-ce qui motive le syndicat ?

Messaoud Boudiba, porte-parole du Cnapest, explique que ministère et syndicat avaient cosigné au moins une dizaine de procès-verbaux. Le contenu de ces derniers est quasiment identique à chaque fois. «Mêmes revendications, mêmes réponses et mêmes promesses», déplore-t-il.

Le dernier procès-verbal, rappelle Messaoud Boudiba, remonte au 17 février 2014, il avait été signé par la Fonction publique. Y sont consignées, dit-il, des promesses mais force est de constater que douze mois plus



Messaoud Boudiba dénonce la politique du bricolage de la tutelle.

tard, c'est «le statu quo». A tel point, dit-il, que le Cnapest aurait pu déposer le même préavis de grève qu'il y a une année.

Les mêmes blocages sont toujours d'actualité en l'absence

de décisions. Messaoud Boudiba affirme que son syndicat ne présente chez la tutelle aucune «intention de régler les problèmes de fond» ni même une volonté mais plutôt une politique

de bricolage. La preuve, dit-il, même lorsque la tutelle tente de régler des problèmes, elle en crée d'autres comme ce fut le cas avec le dossier des promotions. C'est tout simplement, dit-il, «les élèves et les enseignants» qui sont pris en otage.

Interrogé au sujet de son appréciation de la décision d'ouverture du statut particulier, Messaoud Boudiba rappelle que sa réouverture ne fait pas partie des revendications principales du Cnapest.

Notre vision, dit-il, c'est de refaire une lecture de l'actuel statut et non pas de le rouvrir à nouveau. L'urgence, c'est de concrétiser des promesses déjà faites, tout le reste, conclut Boudiba, n'est que de la perte de temps.

N. I.

FLN: LES CONTESTATAIRES SUR TOUS LES FRONTS

Belayat saisira officiellement Bouteflika

Les contestataires de Amar Saâdani comme secrétaire général du Front de libération nationale préparent une grande offensive, tant judiciaire que politique. Le coordinateur de ce mouvement, l'ancien ministre Abderrahmane Belayat, nous confie ainsi que lui et les siens saisiront officiellement Abdelaziz Bouteflika sur cette affaire du FLN, «en sa qualité de président du parti», nous précisa-t-il.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - «Le texte du courrier est prêt mais il faut que je le soumette à tous les membres du mouvement avant qu'il ne soit officiellement envoyé au président de la République, président du parti», nous expliquera Belayat. Il sera demandé officiellement à Bouteflika «de convoquer ou d'ordonner de convoquer la session du comité central qui devait se faire en décembre dernier. En fait, et comme il s'agit d'une session ordinaire, il n'est même pas besoin de réunir le quorum pour cela», ajoute notre interlocuteur.

Pour les contestataires, la non-

convocation d'une session du comité central, tout comme le report aux calendes grecques du 10^e congrès du parti, n'est qu'une manœuvre de Amar Saâdani «dont l'objectif est de plonger le parti dans l'illégalité. Si on le laisse faire, c'est qu'il y'a forcément des desseins inavoués, un agenda politique occulte», accuse encore Belayat.

Pour ce vieux militant de l'ex-parti unique, «Saâdani s'inspire en cela de l'antécédent de 1989 lorsque le FLN avait reporté son congrès qui ne s'était tenu qu'en 1998. Mais le contexte de l'époque était différent. Le pays était entré en crise avec, notamment comme conséquence, un vide institutionnel qui ne permettait pas des parades comme aujourd'hui.»

Le chef de file des contestataires précise davantage sa pensée : «Il faut savoir que le mandat de l'actuel comité central expirera en mars prochain, et, avec lui, le mandat de toutes les structures du parti. C'est ce que veut Saâdani car cela lui fournira le prétexte idéal pour n'en faire qu'à sa tête. Mais là où il se trompe est que, contrairement à la période entre 1989 et 1998, de nos jours nous avons des institutions comme l'Assemblée populaire

nationale et le Conseil de la nation. Ce qui permettra au parti, majoritaire du reste, de s'appuyer sur ces parlementaires pour combler le déficit de légitimité, le cas échéant».

Vendredi dernier, les contestataires se sont d'ailleurs penchés sur la question de la constitution d'une sorte de comité, constitué de députés et de sénateurs, pour prendre le relais de la direction du parti une fois l'échéance fatidique de mars advenue. «Il s'agit pour nous de préparer le futur congrès, en parallèle à ce que la direction illégitime est en train de faire. Entre autres initiatives engagées, en plus de cette saisine du président, des actions en justice. D'abord au niveau national contre l'indue direction, ensuite local, en ce sens que nous avons demandé à l'ensemble des mouhafadhas d'engager des actions similaires au niveau de chaque wilaya pour violation des statuts du parti avec la création de nouvelles mouhafadhas, toutes hors-la-loi».

Bouteflika, qui a imposé Saâdani et l'a défendu au mépris de tous les textes de loi, accédera-t-il aux demandes des contestataires ?

K. A.

L'ANP POURSUIT

LEUR TRAQUE

Un terroriste abattu à Tébessa

L'ANP poursuit sa traque implacable des poches terroristes encore en activité et toujours avec succès.

C'est ainsi que des éléments du détachement relevant du secteur opérationnel de Tébessa, dans la V^e Région militaire, ont mis hors d'état de nuire un terroriste et récupéré sur lui un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une grenade offensive et une quantité de munitions et d'autres objets. C'était hier dimanche, près de Aïn Mdila, au sud de la wilaya de Tébessa.

Sur un autre front, celui de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments de l'ANP, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam, dans la VI^e Région militaire, ont intercepté deux véhicules tout-terrain chargés de 600 litres de carburant et de deux quintaux de ciment.

Une autre quantité de 1 200 litres de carburant a été saisie lors d'une patrouille de reconnaissance près des frontières Est du pays opérée par des éléments d'un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued, dans la IV^e Région militaire. Pour leur part, des éléments de la Gendarmerie nationale du secteur opérationnel de Béchar, dans la III^e Région militaire, ont récupéré pas moins de 101 kilogrammes de kif traité.

M. K.

APRÈS L'ÉLECTION D'UNE NOUVELLE DIRECTION

Les scouts veulent se démarquer de l'action politique

La nouvelle instance des Scouts musulmans algériens (SMA), élue fin janvier dernier, a décidé d'une série de réformes. En plus de la limitation du nombre de mandats du commandant, cette instance veut désormais rompre avec toute action politique.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le scoutisme et la politique ne font pas bon ménage. C'est désormais la nouvelle politique des Scouts musulmans algériens (SMA). Après dix ans de règne, Nordinne Benbraham a cédé son poste de commandant des Scouts musulmans algériens à Mohamed Bouallag.

Elu par la majorité des

membres du conseil national et plébiscité lors d'un congrès tenu les 29 et 30 janvier dernier, Mohamed Bouallag dit vouloir relancer l'esprit du scoutisme au sein de son organisation. Cet esprit était-il absent durant les quatre mandats accumulés par son prédécesseur ? «Benbraham est un ami», se contentera de répondre M.

Bouallag qui était l'invité hier du forum du quotidien *El Moudjahid*. Selon lui, le mouvement des scouts s'est fragilisé en raison notamment des nombreuses tentatives d'un parti politique d'avoir la mainmise sur cette organisation.

Il est temps, dit-il, que le mouvement renoue avec la mission principale pour laquelle il a été fondé qu'est l'éducation.

Plus question de s'engager dans des actions politiques, estime l'intervenant qui est pourtant lui-même un militant du FLN. Cependant, dit-il, «aucun parti

politique n'aura le monopole sur le SMA».

Par ailleurs, la nouvelle instance des Scouts musulmans a décidé de limiter le nombre de mandats du commandant des scouts. Ainsi le commandant ouvre désormais droit à un seul mandat de quatre ans au lieu de cinq ans renouvelable une seule fois.

Le premier responsable des scouts, qui ne doit pas être affilié ou membre d'une autre institution ou association que le SMA, doit être élu d'abord par le conseil national et non plébiscité

directement par les congressistes. Au sujet du budget de cette instance, M. Bouallag demande la révision du décret exécutif donnant au mouvement des Scouts musulmans le caractère d'utilité publique. «Nous avons une subvention de l'Etat qui ne dépasse pas 3 millions de dinars par an ; or, nos besoins sont estimés à plus de 4 ou 5 milliards de centimes par an», a indiqué le conférencier qui a décidé de recourir au sponsoring pour subvenir aux dépenses de son mouvement.

S. A.